



Communiqué de presse

Berne, le 5 septembre 2024

APERÇU DE LA SESSION D'AUTOMNE

La culture et la protection contre le bruit sont importants pour la Suisse urbaine

Avec le message culture et la révision de la loi sur la protection de l'environnement le Conseil des Etats et le Conseil national abordent deux dossiers de grande importance pour les villes suisses. L'Union des villes suisses salue la direction du nouveau message culture et s'oppose à l'assouplissement considérable de la protection contre le bruit.

La culture contribue largement à l'attractivité de la Suisse. De ce fait, les villes saluent le nouveau message culture 2025-2028, que le Conseil fédéral a esquissé. Cependant, les ambitions, qui y sont mentionnées ne correspondent pas au cadre financier proposé, ne permettant pas d'atteindre les objectifs du message. Les villes plaident en faveur de l'adoption de la hausse des fonds alloués, tel que proposé. En revanche, les villes s'opposent à toute coupe budgétaire, entre autres concernant Pro Helvetia. Une coupe budgétaire dans le domaine des activités à l'étranger aurait un impact direct sur de nombreux acteurs culturels du pays.

Nos villes sont toujours plus denses. Il devient, ainsi, plus important, qu'elles offrent des espaces résilients et agréables à vivre. Pour ce faire, la réduction du bruit est essentielle. Cette préoccupation centrale pour les villes et leurs populations est négligée par la révision de la loi sur la protection de l'environnement. Elle ne prévoit aucune réduction du bruit à la source et l'espace urbain s'en trouve affaibli. Au lieu de cela, elle se focalise exclusivement sur la construction.

En cas de dépassement des valeurs limites d'exposition au bruit, la solution présentée sera une ventilation des pièces d'habitation, encore à définir. Cependant, une telle aération ne contribue ni à renforcer l'espace urbain, ni à garantir une qualité de vie agréable. Un développement de la ville et de l'habitat de qualité est inenvisageable sans espaces extérieurs calmes.

En revanche, l'Union des villes recommande d'adopter la prolongation des contributions fédérales à l'accueil extrafamilial pour enfants jusqu'à la fin de l'année 2026. L'intervention des trois niveaux de l'Etat est nécessaire pour réduire les frais de garde des parents, améliorant, ainsi, la compatibilité entre vie professionnelle et familiale et luttant contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Informations complémentaires

Vous pouvez télécharger l'intégralité des aperçus de sessions ici:

- [Conseil national](#)
- [Conseil des États](#)

Renseignements

Martin Flügel, directeur de l'Union des villes suisses martin.fluegel@staedteverband.ch / 079 743 90 05

L'**Union des villes suisses** représente les intérêts et préoccupations des villes, des agglomérations et des communes urbaines. Elle constitue ainsi la voix de la Suisse urbaine, où vivent environ les trois quarts de la population suisse et où sont générés 84 % de l'activité économique de notre pays.